EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**3 octobre 2019**
Présidence	:	**M. Michele Mossi**
Objet	:	**Préavis n° 2019/13** – Modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Larges Pièces » à la STEP de l'ERM – Demande de crédit de construction

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2019/13,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1) d'accepter la modification du raccordement des eaux usées du bassin versant « Larges Pièces » à la STEP de l'ERM ;

2) d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 842'000.- HT (huit cent quarante-deux mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil », plus précisément dans le compte n° 460.5010.114 « Eaux usées Larges Pièces - déviation vers ERM ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

L'amortissement interviendra, dès la fin des travaux, par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

Ainsi délibéré en séance du 3 octobre 2019.

Le Président

Michele Mossi

CONSEIL COMMUNAL DE ECUBLENS CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano